

AGRUMES BIO
Conditions générales :

L'objet du contrat est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

Le (la) producteur(trice) s'engage à :	L'adhérent(e) s'engage à :
• mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production • informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation • faire preuve de transparence sur ses modes de production	• venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue • partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

Le règlement, se fait exceptionnellement seulement **au moment de** la livraison (et non avant) car il se peut qu'il y ait des produits manquants ou abimés. Les producteurs étant à l'étranger sans compte bancaire en France, la trésorière sera donc l'intermédiaire financier. Les espèces ou les chèques seront par conséquent à établir à son nom (comme indiqué dans le système).

Date, lieu de livraison: le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Prévert Élémentaire de Yutz ou en saison hivernale à une adresse qui sera communiquée.

Conditions particulières :

Producteur(trice) : Différents Producteurs, région de Cabra (Espagne) – Agribiorganic
 cf lien vidéo et flyer descriptif ci-dessous.
<https://agribiorganic.com/fr/>

Mode de production : Des produits qui non seulement sont **certifiés écologiques** et non disponibles dans nos régions, à part dans les circuits de grande distribution, mais aussi des produits qui font partie de l'Économie du Bien Commun et qui favorisent un circuit court en soutenant de petits producteurs.

Offre : Mangue, Orange, Citron, Pamplemousse, Clémentines, Fruits Passion, Fruits d'ailleurs, Bananes des Canaries, Avocats, Amandes, Huile d'olive, Patate douce...

Période - rythme : selon la saison des produits – ponctuel
 en général d'octobre à avril
 dates à fixer tout au long de la saison